

Assemblée générale Projet de compte-rendu

Jeudi 30 janvier 2020
13h30-15h50
Avenue de Cortenbergh 168
1000 Bruxelles

Mot de bienvenue du Président, Guus Pastoor

Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de la dernière réunion (13/02/19) : adoptés

Présentation sur les priorités de la nouvelle Commission européenne- Bernhard Friess, Directeur général faisant fonction, DG MARE

- **Échange de vues**

Le Directeur général faisant fonction, Bernhard Friess (DG MARE), explique que le Commissaire Sinkevičius souhaite rencontrer le MAC et qu'il reste déterminé à participer à l'une des prochaines réunions. Le Directeur général faisant fonction souligne l'importance du travail et de la coopération avec le MAC, en remerciant le MAC pour ses commentaires sur les priorités de la Commission et leur mise en œuvre.

Au sujet du Pacte vert européen, M. Friess explique les politiques de la Commission sont toujours en cours d'élaboration, vu que le nouveau collège des Commissaires et le Parlement européen n'en sont qu'au début de leur mandat. Il y a eu un grand changement de priorités. La société doit changer ses modes de vie, de consommation et de production. L'objectif du Pacte vert européen est que l'Europe soit le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici 2050. Les océans sont un élément clé de cet objectif. Les stocks de poissons sont en mouvement. L'environnement océanique subit un déclin spectaculaire. Il faut trouver des solutions pour l'océan.

Les solutions peuvent se trouver dans les domaines des énergies renouvelables, de l'alimentation humaine et animale, du nettoyage des mers et des solutions économiques durables. Pour atteindre la neutralité climatique, 25 % de la production d'électricité doit être déplacée au large (off-shore), ce qui implique de modifier notre utilisation des océans.

M. Friess rappelle que les océans produisent des aliments sains et durables. Les efforts déployés dans l'Atlantique, la mer Baltique et la mer du Nord ont permis de parvenir à une pêche durable. Compte tenu de la situation plateau de la pêche sauvage, il est nécessaire d'envisager une aquaculture durable et des sources alternatives de nourriture, comme les algues. Sur cette question, l'Asie est plus avancée que l'Europe. Le Pacte vert européen établira une stratégie "de la fourche à l'assiette", qui couvre également les produits de la mer. L'objectif est d'évaluer le système alimentaire existant. La Commission proposera une nouvelle politique en matière





Market Advisory Council

d'aquaculture. L'objectif est de rendre le secteur européen de l'aquaculture plus compétitif et plus durable. La Commission veut mettre en place une politique sur la production d'algues en Europe. Le Blue Bioeconomy Forum de 2019 a permis d'évaluer différentes façons d'utiliser la biotechnologie dans le domaine maritime. La Commission veut réduire et supprimer les obstacles au déploiement de la biotechnologie.

En termes de consommation, il est nécessaire d'aider les consommateurs à faire des choix durables. Les consommateurs en ont fait la demande et la chaîne de production et de distribution en est consciente. Les échanges avec les détaillants montrent que cette question fait partie de leurs priorités. La Commission a évalué le cadre des normes de commercialisation des produits de la mer et a publié une étude d'évaluation le mois dernier. Les conclusions estiment que le cadre actuel ne fait pas beaucoup pour assurer la durabilité des produits de la mer. Le MAC pourra contribuer à l'élaboration des questions relatives au marché dans le cadre du Pacte vert. La Commission veillera à ce que le MAC soit informé des consultations. La Commission a pour objectif de présenter une nouvelle proposition sur les normes de commercialisation des produits de la mer d'ici la fin de l'année. M. Friess attire l'attention sur d'autres aspects qui touchent indirectement la production de fruits de mer, comme l'utilisation de la mer. Il existe une directive européenne sur la planification de l'espace maritime, qui est assez avancée par rapport à d'autres régions du monde. Les plans d'aménagement sont assez avancés, surtout en mer du Nord. La Commission doit se pencher à nouveau sur ce sujet. Si la production d'énergie éolienne en mer doit augmenter, il est nécessaire de trouver des moyens pour utiliser l'espace intelligemment et rassembler les parties prenantes.

M. Friess rappelle que le Pacte vert est doté d'une composante environnementale très forte. La Commission va lancer une Stratégie pour la biodiversité qui couvrira les ambitions de l'UE, mais qui définira également les positions de l'UE dans les négociations multilatérales. L'UE s'engagera également dans les négociations des Nations unies sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (*Biodiversity Beyond National Jurisdictions*, BBNJ en anglais), dans lesquelles elle joue un rôle clé. La Commission travaille avec des scientifiques et différents professionnels sur un programme de R&D spécifique aux océans. La Commission souhaite toucher non seulement les professionnels, mais aussi les jeunes et les écoles par l'intermédiaire de la Plateforme d'éducation aux océans (*Ocean Literacy Platform*). La Commission veut promouvoir l'investissement dans des entreprises innovantes et durables dans le domaine maritime. La journée "BlueInvest" rassemblerait des start-ups, des institutions financières et des fondations. En outre, la Commission reste déterminée à aborder la question du Brexit et à obtenir de bons résultats.

M. Friess souligne que le Pacte vert est doté d'un volet environnemental très fort. La Commission va lancer une stratégie en matière de biodiversité qui couvrira les ambitions de l'UE, mais définira également les positions de l'UE dans les négociations multilatérales. L'UE va également s'engager dans les négociations des Nations unies sur les BBNJ, dans lesquelles elle joue un rôle clé. La Commission travaille avec des scientifiques et des collègues sur un programme de R&D dédié aux océans. La Commission veut toucher non seulement les professionnels, mais aussi les jeunes et les écoles par l'intermédiaire de la Plateforme d'éducation sur les océans (*Ocean Literacy Platform*). La Commission veut promouvoir



l'investissement dans des entreprises innovantes et durables dans le domaine maritime. La journée "BlueInvest" rassemblerait des start-ups, des institutions financières et des fondations. En outre, la Commission reste déterminée à aborder la question du Brexit et à obtenir de bons résultats.

Le Président souligne que, dans les années à venir, le MAC sera concerné par de nombreux domaines, ce qui nécessitera une interaction importante entre la Commission et les CC.

LIFE, concernant la stratégie pour le développement économique et le développement environnemental durable, aimerait savoir ce qui est prévu d'un point de vue social pour les communautés côtières.

L'ETF demande des informations sur ce qui est prévu dans le Pacte vert pour les travailleurs en mer, en tenant compte de l'importance de la durabilité dans la PCP.

Le Directeur général faisant fonction, Bernhard Friess (DG MARE), répond qu'en termes de tendances socio-économiques au niveau macro, la flotte européenne n'est pas en mauvaise posture. En matière de revenus et de salaires, les résultats sont bons. Néanmoins, il existe de grandes différences entre les régions. La Commission s'inquiète du déclin de la pêche locale dans la mer Baltique et la mer Méditerranée, qui affecte les petites communautés de pêche. M. Friess souligne que le nouveau FEAMP donnera une plus grande marge de manœuvre aux États membres pour l'utilisation du fonds. Les parties prenantes doivent discuter avec les autorités nationales de la façon d'utiliser le fonds. Plusieurs domaines nécessitent un financement, comme les données relatives à la pêche et le contrôle de la pêche, mais le reste demeure assez ouvert. Pour garantir la bonne santé des communautés, il n'est cependant pas possible de dépendre sur des subventions à long terme. Il doit y avoir une bonne base du côté des entreprises.

L'ETF estime qu'il faut maintenir l'élément social au même niveau que la gestion environnementale. Il est nécessaire de réfléchir à la promotion de l'emploi bleu.

Le Directeur général faisant fonction, Bernhard Friess (DG MARE), ne souhaite pas faire de distinction entre les différents volets de la durabilité. Il faut maintenir les ressources en Europe, afin de s'assurer que les professions concernées restent attractives. Dans ce domaine, plusieurs réglementations doivent être mises en œuvre par les États membres.

L'Irish South & West Fish Producers Organisation souhaiterait que la Commission porte un regard différent sur l'industrie, y compris sur les villes capitales dans les communautés côtières. En ce qui concerne les subventions, ils soulignent que les communautés côtières sont touchées par le changement climatique, qui aura des répercussions massives sur l'industrie.

Le Marine Stewardship Council salue les initiatives de la Commission qui visent à garantir des choix durables. Le MSC demande à la Commission d'analyser comment appliquer ces choix au marché des produits de la mer. Ils aimeraient notamment connaître la relation avec d'autres denrées alimentaires, en particulier si la Commission adopte une approche fragmentée pour



chaque section du marché ou une approche horizontale.

VisNed mentionne un événement organisé la semaine précédente au Parlement européen sur la transition vers la production d'énergie éolienne en mer. Ils s'interrogent sur la possibilité d'une coexistence entre production d'énergie et pêche. Cela impliquerait un changement de paradigme, de la mer comme source de nourriture à la source d'énergie. Ils demandent à la Commission de tenir compte de ces deux aspects, en particulier les répercussions sur les communautés côtières et rurales qui ne bénéficieront pas du développement à grande échelle de l'énergie en mer.

La CFFA-CAPE aimerait savoir comment la Commission envisage d'intégrer le Pacte vert dans ses relations avec les pays tiers. Les accords commerciaux contiennent de plus en plus de dispositions sur la durabilité, mais elles ne sont pas très détaillées. Ils aimeraient donc en savoir plus sur les outils que la Commission envisage d'utiliser.

FEDEPESCA insiste sur le fait que la Commission doit adopter une vision holistique de la chaîne jusqu'au moment où le détaillant est en contact avec le consommateur. Il est nécessaire d'aider tous les opérateurs de la chaîne de valeur à se préparer à ces nouveaux défis. Il faut informer les citoyens sur la consommation responsable.

Le Directeur général faisant fonction, Bernhard Friess (DG MARE), souligne que les impacts environnementaux existants continueront à augmenter. L'augmentation de la température et l'acidification vont probablement s'accélérer, ce qui constituera un grand défi. Les générations futures seront confrontées à l'insécurité alimentaire et aux grandes migrations. C'est la raison pour laquelle l'UE doit essayer d'aller vers une économie durable. Le FEAMP est un outil qui permet de soutenir les initiatives locales et qui dispose d'une large portée.

La Irish South & West Fish Producers Organisation souligne l'importance de l'accès aux instruments financiers.

Le Directeur général faisant fonction, Bernhard Friess (DG MARE), souligne qu'il y aura un nouveau FEAMP, qui travaillera en collaboration avec les fonds régionaux. Il sera possible de l'utiliser pour l'allocation de fonds dans le domaine du changement climatique. En ce qui concerne les normes de commercialisation, la Commission s'efforcera d'adopter une approche harmonieuse dans toutes les chaînes alimentaires. La DG MARE s'efforcera d'assurer l'alignement avec la DG AGRI. En ce qui concerne les éoliennes en mer, il s'agit de garantir la compatibilité des utilisations à l'avenir. Pour ce qui est du commerce international, l'UE s'efforce de promouvoir la durabilité dans le monde entier. Une nouvelle stratégie sera mise en place pour la coopération future avec l'Afrique. L'UE s'efforce d'assurer une pêche durable à l'échelle mondiale au moyen de plusieurs instruments. Le règlement INN encourage les pays à évaluer leurs systèmes de gestion des pêches. L'UE encourage les forums multilatéraux. M. Friess est reconnaissant vis-à-vis des associations qui promeuvent la pêche locale dans d'autres pays. Le Directeur général faisant fonction est d'accord avec les commentaires sur la consommation responsable. La Commission peut promouvoir la transparence et les normes, afin que les consommateurs soient informés. Mais le changement doit passer par les consommateurs, tandis





Market Advisory Council

que la Commission peut essayer de sensibiliser les citoyens.

Le Président exprime la volonté du MAC de travailler sur les questions mentionnées et de coopérer avec la Commission.

La dimension sociale du marché des produits de la mer

- **Présentation par Mariana Toussaint, Experte en commerce du poisson, Département de la pêche et de l'aquaculture de la FAO**

Cliquer [ici](#) pour accéder à la présentation.

Mariana Toussaint (FAO) réalise une présentation sur la responsabilité sociale dans les chaînes de valeur du poisson. Mme. Toussaint souligne que, dans le monde entier, les droits des travailleurs sont bafoués. Il y a un grand nombre d'abus dans le secteur de la pêche. Il y a des problèmes de mise en œuvre et de capacité. La voix des travailleurs du secteur de la pêche n'est pas entendue. C'est le cas à tous les stades de la chaîne de valeur du poisson et pas uniquement dans les pays en développement. Plusieurs rapports font état de conditions de travail épouvantables dans le secteur de la pêche, notamment dans les usines de transformation du poisson et à bord des navires de pêche. La situation est difficile à surveiller et il existe de solides éléments en lien avec la traite des êtres humains et le travail forcé, qui sont associés à la pêche INN. Les travailleurs migrants constituent un groupe particulièrement vulnérable. Au cours des dernières années, plusieurs démarches multipartites aux niveaux national et régional ont lancé un appel pour promouvoir le travail décent dans le secteur, et notamment reconnaître les droits des travailleurs sur l'ensemble de la chaîne du poisson.

Le Président souligne l'importance du travail accompli par la FAO.

- **Échange de vues**

L'ETF souligne les travaux réalisés par la FAO avec les acteurs socio-économiques en Europe dans différents forums, y compris avec d'autres CC. L'ETF fait l'éloge du travail de la FAO pour développer les économies des pays tiers, notamment la Conférence ministérielle sur la sécurité des navires de pêche et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) à Torremolinos. L'ETF souligne le lien étroit entre la pêche INN et le travail des enfants, qui doit faire l'objet d'une réflexion au sein du MAC.

Mariana Toussaint (FAO) souligne que, l'année précédente, la FAO avait travaillé avec l'OIT, la CNUCED et d'autres organisations. Ils espèrent continuer à coopérer avec d'autres organisations internationales sur ces sujets.

La Killybegs Fishermen's Organisation explique que le MAC, en lien avec la révision du cadre des normes de commercialisation, analysera comment il serait possible d'intégrer les aspects socio-économiques. L'organisation aimerait connaître l'avis de Mme Toussaint sur la question, en particulier sur les normes de commercialisation du poisson et la dimension sociale. Ils aimeraient également savoir si la FAO travaille sur ce sujet.

Le Marine Stewardship Council demande plus d'informations sur l'outil de benchmarking social



(*Social Benchmark Tool*).

Mariana Toussaint (FAO) répond que les normes de la FAO sont davantage axées sur la pêche à petite échelle. La FAO ne dispose pas d'instruments ni de lignes directrices. En 2018, la FAO a commencé à élaborer un document d'orientation, qui a été soumis aux membres pour consultation et développement du champ d'application. En ce qui concerne le *Social Benchmark Tool* (outil de benchmarking social), la FAO collabore avec la GSSI.

Le Marine Stewardship Council fait remarquer que l'outil est disponible et qu'il sera utilisé pour les aspects sociaux. Il aimerait savoir à quels programmes s'appliquera l'outil.

Mariana Toussaint (FAO) répond qu'elle demandera plus d'informations à ses collègues qui travaillent sur l'outil.

Compte-rendu des travaux réalisés par les groupes de travail

- **Groupe de travail 1: Sean O'Donoghue**

Sean O'Donoghue, Président du Groupe de travail 1, explique que les lignes directrices relatives aux Plans de production et de commercialisation avaient été distribuées avec succès auprès d'un large public, notamment aux OP. En ce qui concerne le FEAMP, le GT1 a échangé la veille et s'est mis d'accord sur plusieurs points d'action, notamment la rediffusion de l'avis du MAC au Parlement européen. Concernant EUMOFA, la Commission a été très utile et le GT1 s'est mis d'accord sur un certain nombre d'initiatives. En ce qui concerne la viabilité économique de la flotte, le groupe de travail se concentrera sur le rapport du CSTEP. La question de la participation à la réunion annuelle en qualité d'observateur a été résolue. La question du prix moyen perdure. En ce qui concerne les normes de commercialisation, l'étude du consultant externe doit être évaluée et les nouveaux Termes de référence du FG sont en cours d'élaboration. Concernant l'obligation de débarquement, des données seront disponibles à l'issue de la première année de mise en œuvre pour évaluer les répercussions sur le marché.

- **Groupe de travail 2: Andrew Kuyk**

Andrew Kuyk, Président du Groupe de travail 2, souligne l'adoption de l'avis sur les Conditions de concurrence équitables, qui s'est concentré sur les règles applicables dans l'UE et dans les pays tiers. Le GT se concentrera davantage sur les dimensions socio-économiques et de durabilité. En ce qui concerne le Règlement de contrôle, le Parlement européen reprend ses travaux sur le dossier. Concernant les accords commerciaux, le GT a abordé les questions de durabilité et de justice sociale. A propos d'EUMOFA, le GT a discuté de la nécessité d'une base commune de données sur les flux commerciaux du marché. Quant au rapport du CSTEP sur les performances économiques de l'industrie européenne de transformation du poisson, il sera présenté lors de la réunion de mai.

- **Groupe de travail 3: Georg Werner**

Georg Werner, Président du groupe de travail 3, souligne les réactions positives à l'atelier sur les plastiques, ajoutant que le MAC a bénéficié des avis extérieurs sur les déchets marins. Le Président espère qu'il en ira de même pour l'atelier sur les écolabels. Un rapport sur l'atelier plastiques a été





Market Advisory Council

produit. Le sujet sera à nouveau abordé lors de la prochaine réunion du GT. Le Secrétariat se chargera d'identifier les initiatives des autres CC, afin d'élaborer un plan d'action clair. Concernant les changements de dénominations scientifiques, un courrier a été envoyée à la Commission, qui a reçu une réponse. Un représentant de la Pologne mentionné une autre lettre envoyée par la Commission à ce sujet. L'examen par la Commission des courriers sur le crabe brun et les PCB présents dans l'huile de poisson est encore en cours. En ce qui concerne Horizon Europe, le GT a évalué la position du MAC. Concernant l'étiquetage du caviar, le sujet a été transmis au Comité exécutif, afin que le MAC puisse réagir à l'aide d'un courrier reprenant les avis du MAC sur la recommandation du CCA. En ce qui concerne l'atelier sur les écolabels, le cahier des charges sera envoyé via procédure écrite pour que les membres puissent l'examiner. Au sujet de l'information des consommateurs, le projet de document ébauché par le FG a été mis à la disposition du GT3. La prochaine réunion du GT3 devrait permettre des échanges éclairés, après avoir reçu des commentaires écrits consolidés. Quant à l'étiquetage des produits végétariens et l'étiquetage nutritionnel, ces sujets seront discutés lors de la prochaine réunion du GT.

Questions administratives

- **Présentation par Pedro Reis Santos, Secrétaire général**
 - **Rapport final de l'année 3 (2018-2019)**
 - **Point sur le programme de travail de l'année 4 (2019-2020)**

Cliquer [ici](#) pour accéder à la présentation.

Le Secrétaire général présente le Rapport final de l'année 3 et fait le point sur le programme de travail de l'année 4. L'Assemblée générale approuve le rapport annuel.

- **Présentation par Panos Manias, Responsable financier**
 - **Décharge des comptes de l'année 3 (2018-2019)**
 - **Présentation des comptes de l'année 4 (2019-2020)**

Cliquer [ici](#) pour accéder à la présentation.

Le Responsable financier présente la décharge des comptes de l'année 3 et fait le point sur les comptes de l'année 4.

La Killybegs Fishermen's Organisation souligne l'existence d'un possible excédent significatif. L'Équipe de gestion devrait accorder plus d'attention aux comptes. Il faudrait envisager d'organiser des réunions plus longues.

Le Responsable financier répond que quelques réunions supplémentaires pourraient être organisées, en fonction du lieu choisi.

L'OPPC-3 estime qu'en cas d'excédent, il faudrait envisager d'organiser plus de réunions. Dans le même temps, les réunions supplémentaires ne sont pas nécessairement utiles, c'est pourquoi il faut





Market Advisory Council

aussi tenir compte de l'ordre du jour des réunions. Il souligne qu'il est parfois difficile de trouver une chambre d'hôtel à Bruxelles pour moins de 100€ par nuit et suggère donc d'augmenter le remboursement aux membres.

OPP72 attire l'attention sur les limites des frais de transport appliquées par le MAC.

Le Président souligne la difficulté d'organiser plusieurs réunions en deux jours, ajoutant qu'il faudrait envisager d'augmenter la durée des réunions de GT. Il faudrait éventuellement prévoir une journée supplémentaire pour les GT. Les membres doivent également évaluer s'il est nécessaire de continuer à combiner les réunions, en ajoutant qu'il faut prévoir suffisamment de temps pour les réunions du Comité exécutif. L'Équipe de gestion débattrait de ces questions.

Élection des membres du Comité exécutif

- **Présentation des candidats**
- **Vote pour élire le Comité exécutif (2020-2023)**

Les représentants des membres de la chaîne de valeur votent à bulletin secret pour attribuer les cinq sièges désignés au "secteur de la capture des producteurs primaires" pour lequel il y avait 6 candidats.

Les résultats sont les suivants :

- EAPO: 39 votes
- Europêche: 39 votes
- COPA COGECA: 38 votes
- Les Pêcheurs de Bretagne: 38 votes
- VisNed: 37 votes
- LIFE: 4 votes

Au total, 41 bulletins de vote ont été déposés, dont 2 bulletins nuls.

L'Assemblée générale s'est mise d'accord, par consensus, sur la composition restante du Comité exécutif pour la période 2020-2023. Cliquez [ici](#) pour la composition complète.

Élection du Président de l'Assemblée générale et du Comité exécutif

- **Présentation des candidats**
- **Vote pour élire le Président du MAC (2020-2023)**

L'Assemblée générale reconduit, par consensus, Guus Pastoor au poste de Président du MAC.

Élection des Présidents des groupes de travail

- **Présentation des candidats**
- **Vote pour élire les Présidents du Groupe de travail 1, du Groupe de travail 2 et du Groupe de travail 3 (2020-2023)**



L'Assemblée générale reconduit, par consensus, Sean O'Donoghue à la présidence du Groupe de travail 1.

La CFFA-CAP exprime certaines réserves par rapport à la candidature d'Andrew Kuyk à la présidence du Groupe de travail 2, car la Commission européenne pourrait refuser de partager toutes les informations sur le Brexit avec un représentant de l'industrie britannique.

L'ETF souligne que le secteur pourrait être contraint de s'adapter pour tenir compte des questions de souveraineté. Il faudra néanmoins maintenir le dialogue une fois que le Brexit sera conclu.

LIFE fait remarquer qu'il pourrait être utile d'inviter des représentants du secteur britannique de temps en temps, mais qu'ils préféreraient une séparation pour le poste de Président.

La Killybegs Fishermen's Organisation comprend les préoccupations des orateurs précédents. Elle estime que la réponse de la Commission à la demande de précisions du CCEOS (NWWAC) sur l'adhésion du Royaume-Uni au CCEOS après le 31 janvier 2020 était très claire : habituellement, les CC ne jouent pas un rôle actif dans les négociations des accords de pêche internationaux, ce qui exclurait tout conflit d'intérêt pour les membres britanniques des CC pendant la tenue des négociations.

L'OPPC-3 est d'accord avec l'ETF pour dire que la modération et le calme sont nécessaires, ajoutant qu'ils n'étaient pas opposés à la réélection d'Andrew Kuyk. Le MAC peut réélire Andrew Kuyk, tout en suivant l'évolution future des négociations du Brexit.

Le Président suggère que le MAC puisse élire un autre membre à la présidence du Groupe de travail 2 si la situation venait à changer à la fin de la période de transition.

L'OPPC-3 déclare que le MAC ne devra pas nécessairement attendre la fin de l'année. En cas de changements inattendus, M. Kuyk pourrait devoir se retirer.

L'Assemblée générale reconduit, par consensus, Andrew Kuyk à la présidence du Groupe de travail 2.

Andrew Kuyk, président du Groupe de travail 2, s'engage à ne pas présider les discussions en cas de conflit d'intérêts. En cas de conflit d'intérêts permanent et persistant, il se retirerait.

L'Assemblée générale nomme, par consensus, Benoît Thomassen au poste de Président du Groupe de travail 3.

Points divers

- **Élection des Vice-présidents des groupes de travail**

L'Assemblée générale reconduit, par consensus, Katrin Vilhelm Poulsen à la vice-présidence du Groupe de travail 2 et Pierre Commère à la vice-présidence du Groupe de travail 3.

L'Assemblée générale convient d'organiser un appel à candidatures pour la vice-présidence du Groupe de travail 1 avant les réunions de mai 2020.

- **Prochaines réunions**





Market **Advisory Council**

L'Assemblée générale décide de se réunir les 22 et 23 septembre. Les dates des réunions de mai seront communiquées ultérieurement par courrier électronique.



Liste des participants

Représentant	Organisation
Alexandre Rodríguez (observateur)	Secrétariat du Conseil consultatif pour la pêche lointaine (LDAC)
Andrea Albertazzi	ETF
Andrew Kuyk	AIPCE-CEP
Ángeles Longa	AEPM
Anna Boulova	FRUCOM
Béatrice Gorez	CFFA-CAP
Benoît Thomassen	FEPA
Bernhard Friess	Commission européenne
Brian O’Riordan	LIFE
Christine Absil	Good Fish Foundation
Claudia Orlandini	LIFE
Cristina Fernández (observateur)	Royaume-Uni (Seafish)
Daniel Voces de Onáindi	Europêche
Dovile Vaigauskaite	Commission européenne
Eduardo Míguez	Puerto de Celeiro S.A. – OPP77
Els Bedert	EuroCommerce
Emiel Brouckaert	AEOP
Erik Bjørn Olsen	Danish Society for a Living Sea
Frangiscos Nikolian	Commission européenne
Georg Werner	Fondation pour la justice environnementale
Guus Pastoor	AIPCE-CEP
Javier Garat	Europêche
Hans Nieuwenhuis	Marine Stewardship Council
Haydeé Fernández	CONXEMAR
Janne Posti	Marine Stewardship Council
Javier de las Peñas Rivero (observateur)	Espagne
Joanna Żurawska-Łagoda (observatrice)	Pologne





Market Advisory Council

Représentant	Organisation
José Basilio Otero Rodríguez	Federación Provincial de Cofradías de Pescadores de Lugo
José Carlos Escalera Aguiar	Federación de Cofradías de Pescadores de Cadiz (FECOPESCA)
Juan Manuel Trujillo Castillo	ETF
Katarina Sipic	CONXEMAR
Kathryn Stack	FEPA
Katrin Vilhelm Poulsen	WWF
Malin Skog	DPPO
Mariana Toussaint	FAO
Mathilde Voisin	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Matthias Keller	Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V.
Marc Eskelund	EUfishmeal
María Luisa Álvarez Blanco	FEDEPESCA
Massimo Bellavista	COPA COGECA
Nicolás Fernandez Muñoz	OPP72
Patrick Murphy	IS&WFPO, CLG
Paulien Prent	Visfederatie
Pedro Reis Santos	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Pierre Commère	ADEPALE
Pim Visser	VisNed
Purificación del C. Fernández Alvarez	OPPC-3
Rosalie Tukker	Europêche
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation

